

Les maisons de retraite médicalisées en France

- ▶ **Véronique Zardet**, professeur à l'iaelyon, Directrice de l'ISEOR, France
- ▶ **Joanna Pallud**, étudiante en Master Conduite du Changement dans les Territoires, Activités et Etablissements Sanitaires et Médico-sociaux, iaelyon, France



La population accueillie en établissement en France

- ▶ 21% de la population (total 67 millions) : personnes âgées
- ▶ 1,2 millions de personnes âgées dépendantes en France
- ▶ En 2011, 693 000 personnes âgées étaient accueillies dans un établissement d'hébergement
- ▶ L'âge moyen des résidents est de 85 ans
- ▶ Les $\frac{3}{4}$ des résidents sont des femmes
- ▶ 40% des personnes sont très dépendantes (GIR 1 et 2)
- ▶ La durée moyenne de séjour est de 2,5 ans

ources :

KPMG, Observatoire des EHPAD, avril 2014

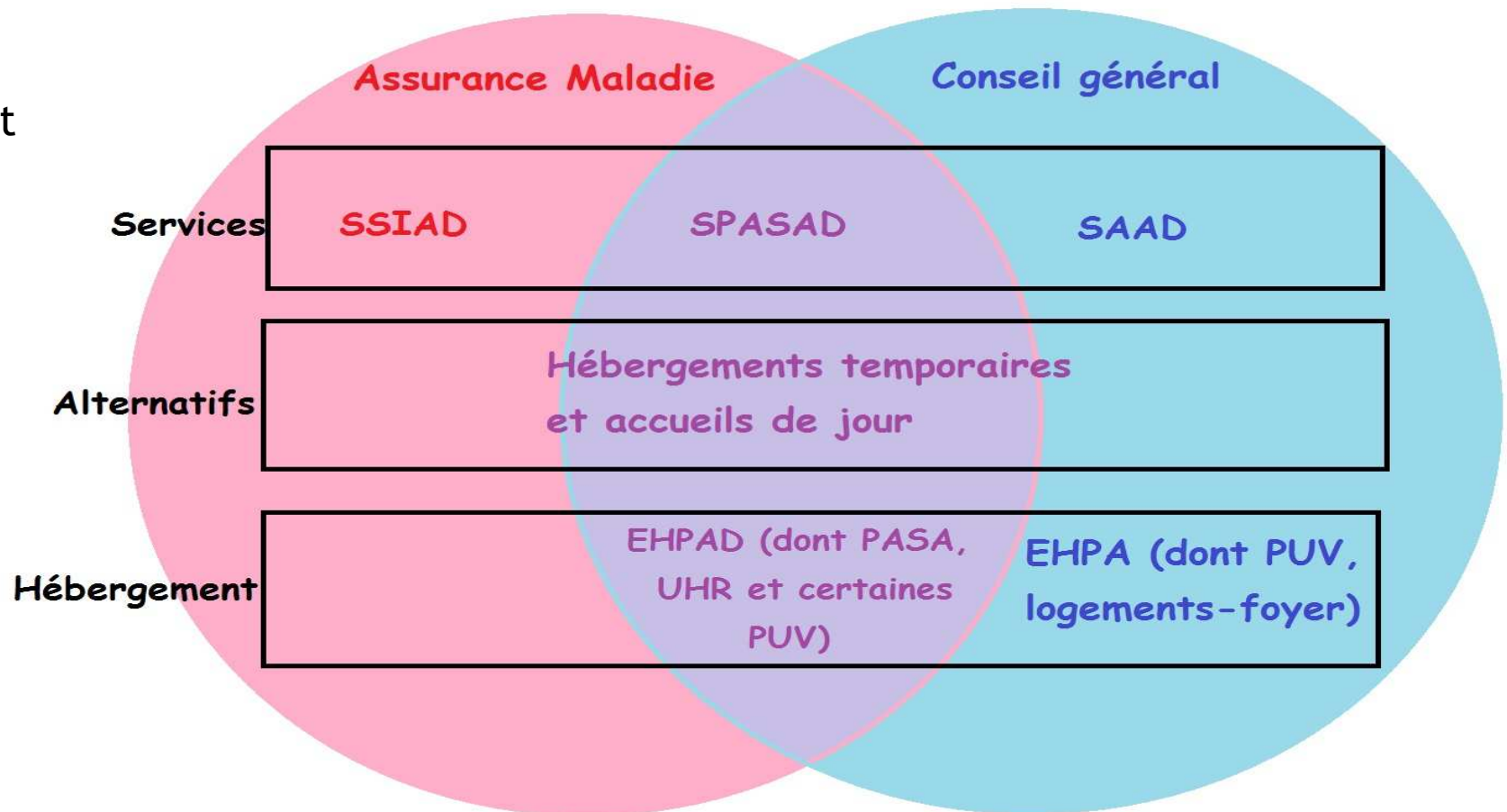
OREES, ETUDES et RESULTATS - n° 899 - décembre 2014

OREES, enquête Aide sociale 2011 - France métropolitaine

Modes de financement des établissements et services médico-sociaux à la personne âgée

Services de Soins
Premiers à Domicile
(SAAD), Services d'Aide et
d'accompagnement à
domicile (SAAD) et les
Services Polyvalents
de Soins à
domicile (SPASAD)

Établissements
d'hébergement pour
Personnes Âgées
dépendantes (EHPAD) et
Établissements
d'hébergement pour
Personnes Âgées (EHPA).



A partir de ANAP, (2013, juillet).

Financement tripartite des EHPAD

- ▶ EHPAD signent une **convention tripartite** entre l'État représenté par le Conseil Général, l'Assurance Maladie via l'ARS et le directeur de l'établissement.
- ▶ Une enveloppe budgétaire du **Conseil Général** (département) : finance la dépendance
- ▶ Une enveloppe budgétaire de **l'Agence Régionale de Santé** : finance les soins
- ▶ Une enveloppe budgétaire par les **résidents** (environ 2000 à 3000 euros / mois à la charge de la personne)
- ▶ Pour patients sans ressources suffisantes: financement par un dispositif d' **»Aide Sociale** » par le Conseil Général



Nombre, taille et structure des établissements

Catégorie d'établissement	Nombre de structures	Nombre de places	Nombre de résidents
Logements-foyers	2 233	108 920	102 410
Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes	7 752	592 970	573 600
Maisons de retraite	334	9 480	8 510
Unités de Soins Longue Durée	608	7 940	7 490
Autres établissements* d'habitat temporaire et établissements expérimentaux	89	1 190	980
Ensemble des établissements	10 481	720 500	692 990

Sources :

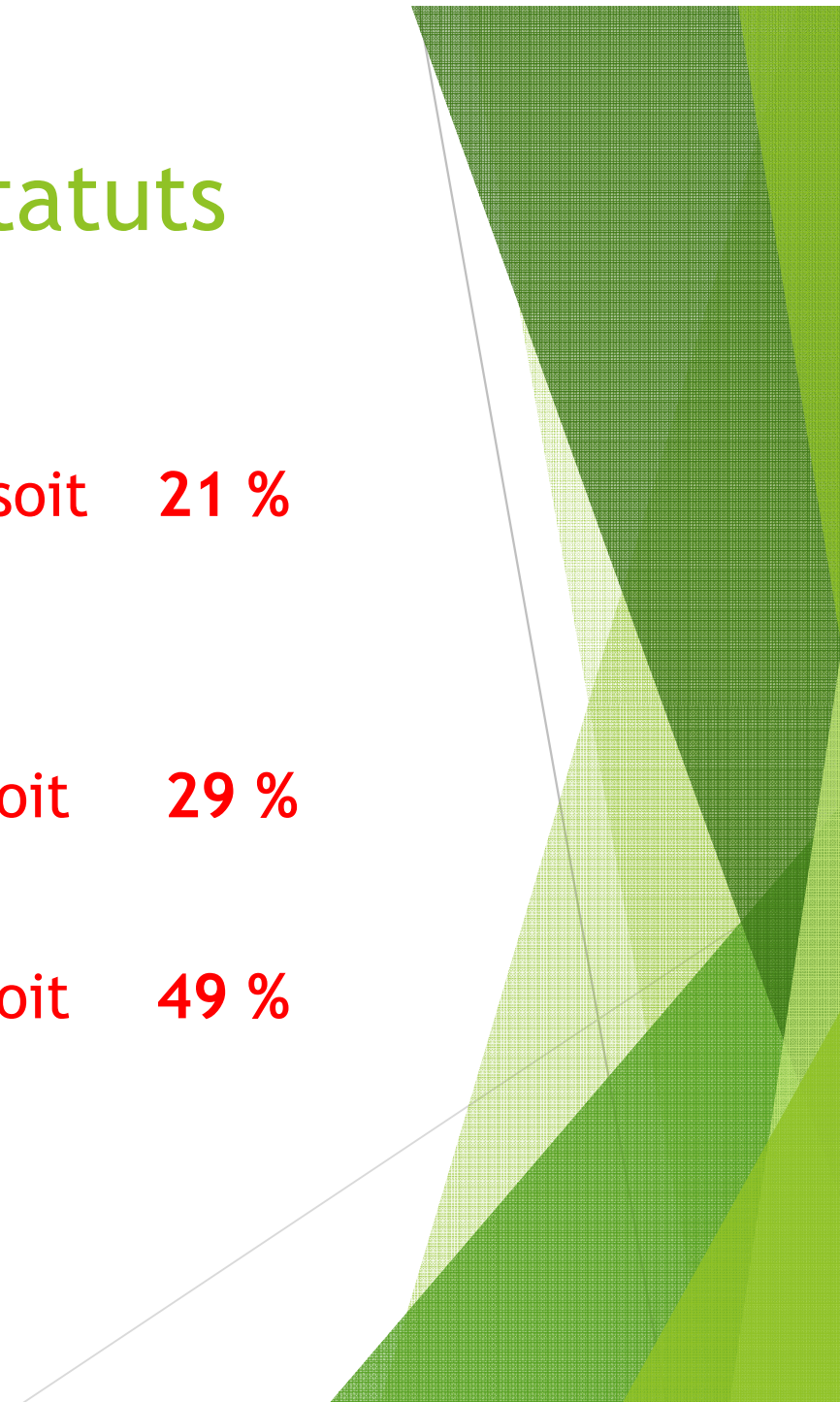
DREES, ETUDES et RESULTATS - n° 899 - décembre 2014

DREES, Enquête EHPA 2011

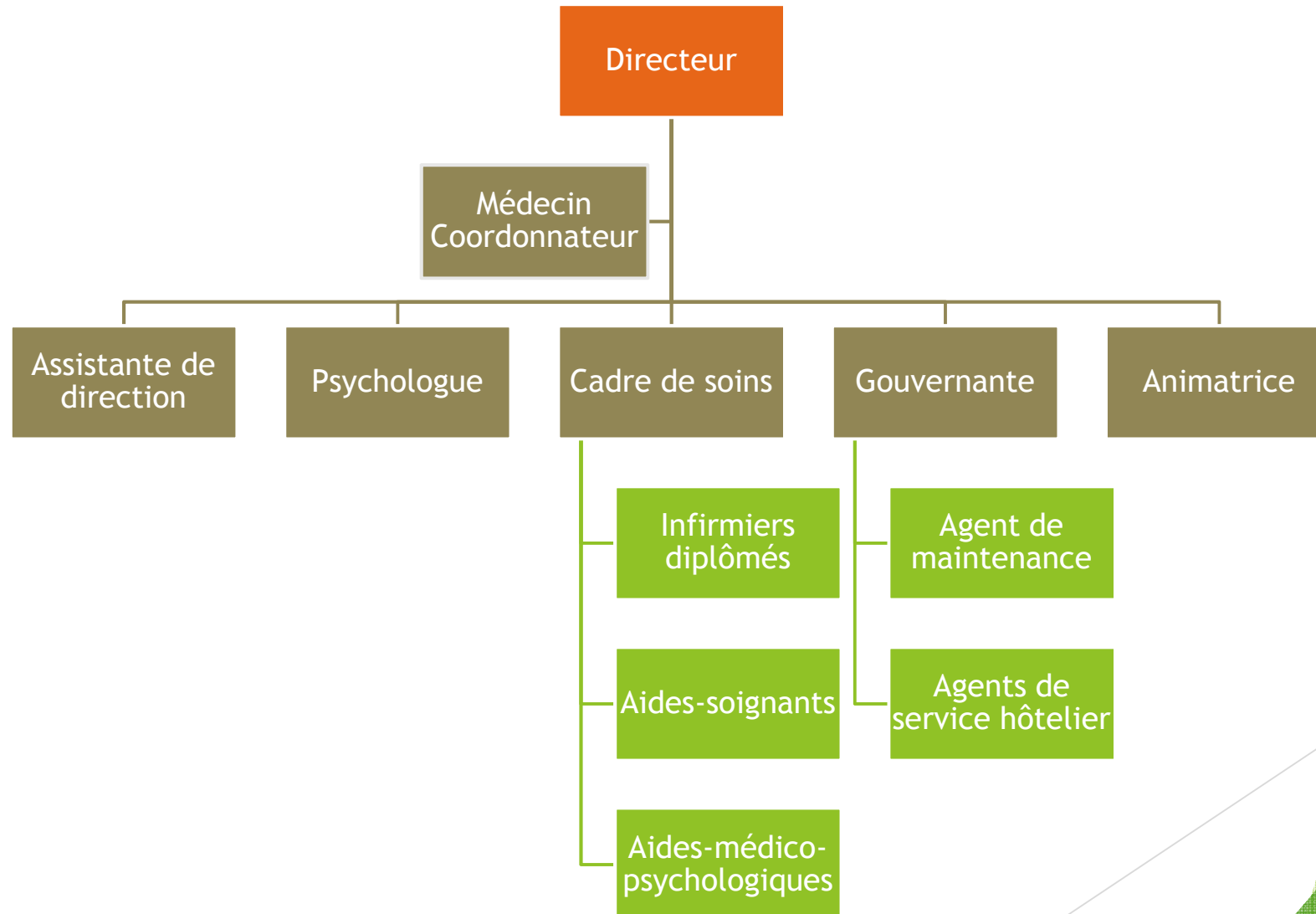
Répartition des EHPAD par statuts juridiques

- ▶ EHPAD privés à but lucratif : 1681 soit **21 %**
- ▶ EHPAD privés à but non lucratif : 2271 soit **29 %**
- ▶ EHPAD publics : 3800 soit **49 %**
- ▶ 1651 EHPAD publics hospitaliers
- ▶ 2149 EHPAD publics non hospitaliers

Source enquête DREE 2011



Un exemple d'organigramme en EHPAD



Nouvelle loi ASV - Adaptation de la Société au Vieillissement (2016)

- ▶ Le financement : les CTP sont remplacées progressivement par les CPOM (contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens)
- ▶ Objectif : passer d'un pilotage par les dépenses à un **pilotage par les ressources**.
- ▶ **Changement du mode de calcul de la dotation** : globale, prenant en compte la dépendance calculée selon une **moyenne départementale** .
- ▶ les **excédents d'exploitation** ne seront plus repris par l'ARS et le Conseil Départemental... **les déficits non plus !**



Les principaux défis

- vieillissement démographique et manque de place en EHPAD => **politique de maintien à domicile**
- Dépendance accrue des résidents ==> **pénibilité** accrue du travail
- Difficultés de recrutement par manque **d'attractivité** et de fidélisation en particulier aides soignants et infirmiers
- Difficultés financières dues à un fort **absentéisme**, un fort turn over
- Pratiques managériales **peu professionnalisées**, directeurs isolés .

